

La clé du succès en entreprise : travailler avec les bons outils

LÉO DEBLOIS B.A.A. Pl. Fin.
Planificateur financier, analyste
Cabinet RR-E Régime de Retraite Exécutif
Gestion Vigie

Collaboration spéciale

Comme propriétaire d'entreprise, assurer un bon équilibre entre votre situation financière personnelle et celle de votre société est un défi incessant. L'évolution et les changements récurrents dans la fiscalité des sociétés et des individus nécessitent une constante mise à jour de son Plan Global de gestion du patrimoine.

Lorsque certaines décisions financières importantes et complexes sont à prendre, il est impératif de travailler avec des outils performants et des experts capables de démontrer clairement la valeur ajoutée de leurs recommandations.

L'analyse des besoins financiers corporatifs (ABF)

Toute personne ayant souscrit à une police d'assurance individuelle a nécessairement été soumise au processus d'analyse des besoins financiers (ABF). Pour les gens d'affaires, il n'est pas toujours évident d'appliquer cet exercice au secteur corporatif. Si vous possédez une entreprise conjointement avec des associés, il est crucial d'en faire évaluer les besoins en assurance relativement aux risques auxquels s'exposent les actionnaires.

L'outil « ABF corporatif », développé par SFL Expertise, permet aux associés de prendre une décision éclairée concernant les risques liés à un décès prématuré, un diagnostic de maladie grave, une invalidité résultant d'un accident ou une maladie d'un actionnaire ou d'une personne clé de l'entreprise.

« Un dirigeant d'entreprise qui effectue une analyse de ses besoins financiers, dans une approche intégrant les volets personnel et corporatif, va réussir à concilier aussi bien les intérêts de l'entreprise que ceux des actionnaires, en plus de doter sa société d'un imposant filet de sécurité. Au final, à lui de choisir entre un scénario « optimal » ou un scénario dit « réaliste » en fonction des liquidités de l'entreprise », indique l'actuaire Luc Borgia.

La technologie au service de l'optimisation financière et fiscale

Un second outil performant et distinctif à privilégier pour les propriétaires d'entreprises est l'optimiseur fiscal (OF). Essentiellement, cet outil d'intelligence financière vous offre un portrait de « la vraie vie », en ce sens qu'il permet de présenter l'évolution complète des flux de trésorerie personnels et corporatifs.

De plus, cet outil intelligent à réelle valeur ajoutée peut parer à toutes éventualités en évaluant, en temps réel, les répercussions financières personnelles et corporatives de tout changement en cours de route : vente d'entreprise, versement d'un dividende, prêt à l'actionnaire, etc.

Luc Borgia

Actuaire, conseiller agréé en Avantages sociaux et planificateur financier - Gestion Vigie

418 627-4447, poste 214

Luc.Borgia@gestionvigie.com



Léo Deblois, B.A.A. Pl. Fin., Gestion Vigie.

« À l'aide d'un module d'optimisation mathématique très puissant et très précis, l'algorithme parvient à générer plus de 100 000 simulations et projections de déclarations de revenus personnelles et corporatives afin de trouver la combinaison optimale d'accumulation et de décaissement en faveur du propriétaire-gestionnaire. Cette combinaison optimale maximise les économies fiscales annuelles et priorise la valeur nette successorale en respectant votre budget et vos capacités financières », ajoute Luc Borgia.

La politique d'investissement corporative (PIC)

À la lumière des récents changements fiscaux, un.e propriétaire d'entreprise avisé.e va privilégier une approche non traditionnelle et choisir les bons véhicules d'investissement.

À l'aide de stratégies et de produits aussi performants que le Régime de retraite exécutif (RR-E), le Régime exécutif de santé (RES) et le Placement successoral de retraite (PSR), la Politique d'investissement corporative (PIC) permet notamment, avec son système d'analyse sophistiqué, d'économiser annuellement des dizaines de milliers de dollars en réduisant l'imposition des revenus de placements, en plus de préserver le plafond des affaires.

« Concrètement, la simple réduction du revenu passif peut entraîner jusqu'à 71 500 \$ d'économies annuelles supplémentaires pour votre société opérante, sans oublier les économies d'impôt additionnelles sur les revenus de placements dans votre société de gestion. Le succès c'est de faire parler les chiffres en votre faveur, mais surtout de travailler avec les bons outils et les bonnes personnes », conclut l'actuaire. ■

Supervision :

Marius S. Brisson

Leader, Service Exécutif, et conseiller spécial, Bureau du Président du conseil, CPI

1 855 222-2102 ou 514 972-2154

mbrisson@parcsindustriels.ca